



Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 17 septembre 2015, à 20h.

- Présidence : M. Daniel Renaud
Présents : 27 sur 42 membres
Excusés : Mmes et MM Alain Christinet, Catherine Duclos, Nigel Evershed, Domenico La Gioia, William Leuba, Marie-Claire Pécoud, Michel Pécoud, Fabienne Péry-Meylan, Lina Piguët, Maurice Raczyk, Pierre-Alain Rotzetta et Anne Tissot.
Absents : Mme et MM Sébastien Humbert, Anne Knabe et Dave Skinner.

1. Communication du Président

Le Président demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en mémoire de Monsieur Francis Pugin, beau-père de M. Christian Durand, Municipal.

Il rappelle à l'assemblée que des élections fédérales ont lieu le 18 octobre et remercie les personnes qui se sont proposées comme scrutateurs.

2. PV de la séance du 25 juin 2015

Le PV tel que modifié est accepté par 25 oui et 1 abstention.

3. Séance diaporama des Clématites

La séance n'a pas eu lieu, Mme Péry-Meylan étant en vacances.

4. Communications de la Municipalité.

Tous les appartements du Bâtiment Christinet II sont occupés.

Cette année, le volume des déchets encombrants a considérablement augmenté ainsi que les frais inhérents.

Notre commune est victime de déprédations :

Des personnes ont cassé des ampoules et des néons de la déchetterie durant le weekend, par conséquent, Mme Muriel Pécoud, surveillante de la déchetterie, a dû nettoyer ces débris à plusieurs reprises. Il est à noter que les néons contiennent du gaz toxique et ces personnes pourraient subir une contamination.

Le mois d'août, plusieurs murs (aux abords de l'école, le local des vélos, l'ancien cimetière, entre autres) ont été « tagés ». La Commune a déposé plainte et demande aux villageois d'être vigilants et dénoncer les contrevenants.

L'arrêt du bus a été opérationnel dès le premier jour de la rentrée des classes, quelques détails (vitres latérales) restent à être réglés.

Mme Anne Maghe a reçu les autorisations d'exploiter la nouvelle garderie dans la yourte.

La Société de tir a fait part de sa dissolution imminente pour manque de membres.

5. Divers et propositions individuelles.

Des 4 parcelles dont la vente est destinée à financer la salle polyvalente VD3, 2 ont été vendues. Il reste encore deux disponibles.

Le terrain de foot sera remis en état avec une sous-couche de boulets, ce qui rendra le drainage plus aisé et permettra une meilleure utilisation du terrain. La dimension de ce terrain sera homologuée pour la pratique de l'école de foot.

Y. Schlup remercie Le Lien pour l'organisation du rallye pédestre sous les applaudissements de l'assemblée.

Le Vaud, le 17 septembre 2015

Pour le Conseil Communal



Daniel Renaud
Président



Lin Schelling
Secrétaire